

INFORMATIONS DEMANDEURS D'EMPLOI

**Vous êtes demandeur d'emploi et vous souhaitez accéder à une de nos formations.
France Travail peut financer votre formation ELPM sous certaines conditions.**

CE QU'IL FAUT SAVOIR

La seule possibilité de financement dans votre cas est l'Aide Individuelle à la Formation (AIF)

- > Nous ne disposons pas de places pré-financées par les régions
- > Vous ne pouvez pas mobiliser vos heures CPF pour co-financer votre formation.

L'AIF sert à financer des actions de formation qui ont pour vocation un retour rapide et durable à l'emploi.

En conséquence, **votre formation doit être en lien avec un projet professionnel validé par votre conseiller France Travail.**

- > Si votre projet n'est pas validé, votre démarche a peu de chances d'aboutir.
- > Les formations d'une durée supérieure à un an sont en général exclues.

DÉMARCHES

- > Assurez-vous que votre projet est validé et peut être pris en charge par France Travail
- > Remplissez le formulaire de demande de dossier sur notre site
- > Contactez-nous ensuite par mail en précisant :
 - vos coordonnées postales, mail et téléphones
 - votre Identifiant France Travail
- > Nous saisirons votre devis AIF dans l'application France Travail Kairos.
- > Il vous appartient ensuite de valider le devis dans votre espace personnel France Travail.
- > Il vous appartient également de suivre votre demande et de nous tenir informés.

EN CAS DE RÉPONSE POSITIVE

- > Transmettez-nous votre dossier pour valider votre inscription accompagné du règlement des frais de dossier non pris en charge.

EN CAS DE RÉPONSE NÉGATIVE

Vous pouvez vous inscrire **à titre individuel** en suivant la procédure habituelle.

À SAVOIR : Toutes nos formations ayant lieu hors temps de travail ou à distance, il n'est pas utile de les signaler à France Travail dans le cadre de votre actualisation mensuelle.

A défaut, France Travail exigera un suivi mensuel de votre assiduité en formation dans KAIROS, ce qui peut interférer avec votre indemnisation en cas d'absence.